



Un quotidien n'est pas à la page

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 19 janvier 2003

Comme d'autres, j'ai envoyé une lettre au C.E. de mon entreprise qui se trouve être un journal de presse quotidienne. Résultat : quelques lignes engageant les fumeurs et les non fumeurs à trouver un terrain d'entente ou alors il faudra appliquer la loi. Ma lettre, reproduite par plus de 50 % de l'effectif de mon service n'a servi qu'à peu de choses : on avance à pas de souris, protégeant les fumeurs de l'intolérance des non fumeurs.

L' intolérance ne tue pas ! Le comité d'hygiène s'attèle aussi à ce lourd problème.

La France est un pays qui s'acharne à voter des lois pour les contourner. Je vous avoue que dans ma démarche, j'ai perdu des amis et quelques illusions.

Allons, courage. Il faut encore et encore y croire.

Réponse :

Votre démarche courageuse se trouve contrariée par tous les arguments que le plan cancer condamne. Ce plan de guerre contre le cancer élaboré à la demande du Ministère de la Santé dénonce le tabagisme comme facteur de risque principal. Il consacre 58 pages sur 336 à la démonstration de l'impérative nécessité de lutter contre le tabagisme, actif et passif.

Vous nous aviez contactés en décembre 2002. Nous souhaitons que les quelques recommandations que nous vous avons alors données aient pu vous être utiles.